

Avis de constitution

SOCIETE « DERRO JACKSON COSMETIQUE »

Siège Abidjan, Koumassi, Avenue Paul Akoto Yao,  
La Madone, Lot 139, Ilot 13, 01 BP 1110 Abidjan 01, Lot  
139, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 14/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « DERRO JACKSON COSMETIQUE »

Objet :

- Fabrication de produits cosmétiques ;
- Vente d'articles de beauté et de maroquinerie ;
- Conception d'articles de mode.

La prise de participation, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus visé, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Avenue Paul Akoto Yao, La Madone, Lot 139, Ilot 13, 01 BP 1110 Abidjan 01, Lot 139, Ilot 13

Dirigeant(s) M DERRO SEIDOU (COGÉRANT), Mlle BAMBA MAHABA MARIE ANGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05651 du 05/06/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°34050/GTCA/RC/2025 du 05/06/2025

